

Déclaration des organisations syndicales CGT-FSU-SOLIDAIRES CTS des DI(R)ECCTE du 26 octobre 2017

« Monsieur le Délégué Général,

Nos organisations syndicales sont aujourd'hui mobilisées pour que cesse la baisse drastique des effectifs du Ministère du travail et du Ministère de l'Économie et des Finances (MINEFI) en obtenant : le gel immédiat des suppressions de postes et l'arrêt des réorganisations programmées pour les absorber.

Il est absolument nécessaire qu'au-delà de l'arrêt immédiat des suppressions de postes et de missions, un vaste plan de recrutement de fonctionnaires soient mis en œuvre au sein des Direccte.

Un des points de l'ordre du jour de la réunion du prochain CTS est justement celui de l'impact de la réforme territoriale sur les effectifs des Direccte.

Le moins que l'on puisse dire, c'est que le tableau qui nous est présenté est bien sombre.

Avec une baisse globale de 3,3% entre 2015 et 2016, ce sont près de 310 ETP qui ont disparu dans nos services, en un an !

En définitive, on voit clairement se réaliser l'objectif affiché de la réforme territoriale: économiser des postes, tout particulièrement dans les régions fusionnées.

Qui plus est et paradoxalement, on remarque que parmi les fonctions les plus touchées par ces suppressions de postes, il y a la fonction Appui, alors que dans le même temps, les réformes touchant nos services continuent et s'amplifient et que les distances sont plus longues entre les agents et les implantations.

Le budget 2018 confirme toutes nos craintes : le ministère du travail et le MINEFI vont être encore plus fortement mis à contribution que par le passé (-239 ETP au ministère du travail, -1648 ETP au MINEFI dont environ -52 ETP à la DGCCRF et au Service Commun des Laboratoires). Ce qui justifiera d'autres réorganisations, des abandons de missions dont certaines sont d'ores et déjà programmés dans le cadre du projet « Action publique 2022 », RGPP taille XXL.

Quand s'arrêtera cette spirale ?

Pour la DGCCRF et le SCL, la crainte est grande en termes de pertes de domaines de compétence, notamment par la poursuite des redéploiements et les annonces de non recrutement sur une spécialité.

Est- il possible sérieusement d'imaginer pouvoir faire face aux attentes des salariés vis à vis de l'inspection du travail et/ou des services de renseignement avec des effectifs en constante diminution, des restructurations réitérées des organisations, des réformes importantes des réglementations à faire appliquer, des intérim alourdissant et désorganisant les services et perturbant la relation à l'utilisateur ??

Est- il possible sérieusement d'imaginer sur les missions emploi, supports, concurrence et répression des fraudes, que nos services pourront continuer de remplir leur fonction ?

Nous attendons de nos ministres respectifs de vraies réponses sur ces enjeux et attendons qu'un dialogue social, construit sur un renforcement des effectifs, s'engage.

C'est pour cette raison, que nos organisations syndicales ne siégeront pas lors du CTS convoqué pour ce 26 octobre 2017.

Paris, le 23 octobre 2017